



Les Rencontres de la Sécurité 2019

Dossier de presse



Contact presse :

Service communication de la Préfecture
04 76 60 48 05

pref-communication@isere.gouv.fr



Sommaire :

LE DISPOSITIF.....	3
LES ACTEURS DES RENCONTRES DE LA SÉCURITÉ.....	4
Le préfet de département.....	4
Le groupement de gendarmerie départementale (GGD).....	4
La direction départementale de la sécurité publique (DDSP).....	5
Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS).....	5
Les acteurs de la sécurité routière.....	6
Les partenaires de L'État.....	6
LES OBJECTIFS ET LES ENJEUX.....	7
Les objectifs.....	7
Les enjeux.....	7
LE PROGRAMME.....	8
BILAN 2018.....	11

LE DISPOSITIF

Les Rencontres de la Sécurité résultent de la fusion de deux opérations qui étaient organisées de façon distincte par les mêmes acteurs de terrain, la Semaine de la sécurité routière et la Journée de la sécurité intérieure. Elles en reprennent les thématiques.

Cette 7^{ème} édition des Rencontres de la sécurité aura lieu du **mercredi 9 au samedi 12 octobre** inclus, sur l'ensemble du territoire, en métropole et en outre-mer.

Les Rencontres de la Sécurité sont un rendez-vous annuel donné à l'ensemble des Français par ceux qui veillent sur leur sécurité. Policiers, gendarmes, sapeurs-pompiers, représentants de la sécurité routière, personnels des préfetures : ils vont au-devant du plus grand nombre pour **mettre en lumière leurs actions du quotidien** (prévention et interventions). Les rencontres de la sécurité **associent également les nombreux partenaires de l'État** en matière de sécurité, à l'image des collectivités territoriales ou des associations de protections civiles et de leurs nombreux bénévoles.

Cet échange permet à celles et ceux qui nous protègent, dans des conditions souvent difficiles, **d'illustrer et de faire partager leur engagement de tous les jours**. Sur le terrain, ils assurent la protection des personnes et des biens, garantissent l'ordre public, sécurisent les routes, portent secours et assistance en cas d'accident.

Les rencontres de sécurité s'inscrivent pleinement dans le cadre de la police de sécurité du quotidien (PSQ), en contribuant **à renforcer le lien avec la population**. La PSQ se déploie depuis près de 18 mois au plus près des Français et a pour objectif de replacer le service du citoyen au cœur du métier de policier et de gendarme. En 2019, deux quartiers de reconquête républicaine (QRR) ont été créés, dans la métropole grenobloise et le Nord-Isère. À ce titre, l'Isère a bénéficié d'un **renfort d'effectifs** en septembre 2019 : ce sont 35 renforts d'effectifs qui ont ainsi été affectés à la direction départementale de la sécurité publique (DDSP), et 10 au groupement de gendarmerie dans le Nord-Isère.

Initiée par le ministre de l'Intérieur, la manifestation est coordonnée par les préfets dans tous les départements, en métropole et en outre-mer. Chaque préfeture, selon les enjeux de sécurité de son territoire propose un programme d'événements et d'échanges : initiations aux premiers secours et aux gestes qui sauvent, prévention des dangers de l'alcool et de la drogue au volant avec des crashs tests, sensibilisation aux arnaques ou au harcèlement sur internet... **Ces rencontres s'adressent à tous les publics**, scolaires, familles, commerçants, seniors ou encore élus.

LES ACTEURS DES RENCONTRES DE LA SÉCURITÉ

■ Le préfet de département

Le préfet est garant, dans son ressort départemental, de l'unité nationale et de la cohésion territoriale. Pilote et coordinateur des forces de sécurité (police, gendarmerie, sécurité civile) au quotidien et particulièrement en cas de crise, il assure sur l'ensemble du territoire la représentation du gouvernement et le respect de la loi républicaine.

Le préfet de département a la charge de l'ordre public et de la protection des populations. Il dirige les opérations de secours. À ce titre, il coordonne l'ensemble des services de l'État et des sources d'information mises en réseau autour de lui : CODIS (sapeurs-pompiers), policiers, gendarmes, collectivités locales, opérateurs publics et privés de services publics...

Il s'appuie sur un état-major de sécurité (EMS). Instance de concertation et de pilotage, il réunit mensuellement tous les acteurs de la sécurité locale : responsables de la police et de la gendarmerie nationales, inspecteur d'académie, directeur départemental des finances publiques, directeur des douanes, avec le procureur de la République.

■ Le groupement de gendarmerie départementale (GGD)

La gendarmerie départementale est une force de proximité au contact de la population, qui assure la sécurité des personnes et des biens. Elle est organisée en groupements de gendarmerie (un par département), en compagnies (au niveau des arrondissements administratifs), et en brigades territoriales ou en communautés de brigades.

Des unités spécialisées ont vocation à compléter l'action des unités territoriales :

- les unités de recherches pour les enquêtes judiciaires ;
- les brigades de prévention de la délinquance juvénile (BPDJ) interviennent dans les zones périurbaines sensibles, en privilégiant le contact avec les mineurs en difficulté ;
- les pelotons de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG) renforcent les brigades sur tout type d'événement, et assurent des missions de surveillance, de jour comme de nuit ;

- les escadrons départementaux de sécurité routière (EDSR) exercent la surveillance du réseau et des trafics routiers et autoroutiers.

■ La direction départementale de la sécurité publique (DDSP)

Il existe une direction départementale de la sécurité publique (DDSP) dans chaque département métropolitain (sauf pour les départements de Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne regroupés au sein de la préfecture de police) ainsi qu'en Guadeloupe, Martinique, Guyane, à La Réunion et à Mayotte. Il existe également une direction de la sécurité publique en Polynésie Française et en Nouvelle-Calédonie.

Ses principales missions sont :

- les interventions quotidiennes de police secours (appel 17) ;
- la lutte contre la délinquance (vols, trafics de stupéfiants, violences...) et les violences urbaines, notamment par le travail d'enquête effectué par les Sûretés départementales et les brigades de sûreté urbaine ;
- la lutte contre les flagrants délits avec les policiers des brigades anti-criminalité (BAC) ;
- la lutte contre l'insécurité routière par une présence accrue et visible sur la voie publique des policiers en uniforme issus, notamment, des brigades motocyclistes ;
- l'encadrement des manifestations, des grands événements (manifestations, culturelles, sportives...) et la protection des lieux sensibles ;
- la lutte contre le hooliganisme et les violences péri-sportives en coordination avec la division nationale de lutte contre le hooliganisme ;
- la prévention de la délinquance ;
- le renseignement avec le service départemental du renseignement territorial.

■ Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS)

Dans chaque département, le SDIS concourt avec les professionnels concernés (gendarmerie, police, SAMU...) à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels, ainsi qu'aux secours d'urgence.

Le SDIS dispose d'un corps départemental de sapeurs-pompiers (professionnels et volontaires) et d'un service de santé et de secours médical.

■ Les acteurs de la sécurité routière

La mise en œuvre de la politique locale de sécurité routière est placée sous la responsabilité du préfet de département. Celui-ci s'appuie sur un chef de projet sécurité routière et sur un coordinateur sécurité routière, et travaille en concertation avec les élus correspondants sécurité routière désignés par les collectivités territoriales.

L'outil privilégié de cette politique locale de sécurité routière est le plan départemental d'action de sécurité routière (PDASR). Il s'agit d'un programme avec trois grands domaines d'intervention : les infrastructures routières, l'éducation, la formation, la prévention et la communication, et enfin le contrôle et les sanctions.

Il est le résultat du travail et de l'implication des services de l'État, des collectivités territoriales, des associations, des organismes et des citoyens mobilisés dans la lutte contre l'insécurité routière.

■ Les partenaires de L'État

Aux côtés des services de l'État ou sous son autorité, de nombreux acteurs contribuent localement à mener des actions visant à améliorer la sécurité des personnes et des biens : les collectivités territoriales, avec notamment les polices municipales, les associations, les bailleurs sociaux, les chambres de commerce et d'industrie, etc.

L'un des dispositifs privilégiés de ces partenariats est constitué par les conseils locaux (CLSPD) ou intercommunaux (CISPD) de sécurité et de prévention de la délinquance. Ils se réunissent sous la présidence du maire et coordonnent la stratégie et l'action des acteurs locaux de la prévention et de la sécurité : représentants du procureur de la République, du préfet, de la protection judiciaire de la jeunesse, de l'Éducation nationale, des bailleurs sociaux... Leur composition peut varier en fonction des besoins locaux. Les CLSPD élaborent et mettent en œuvre les contrats locaux de sécurité (CLS), contrat d'objectifs partagé par l'État, les collectivités locales et leurs partenaires privés (bailleurs sociaux, transports publics, commerciaux...).

Chaque service intervient dans le cadre de ses missions et de ses compétences. Les rencontres de la sécurité comporte une forte dimension pédagogique puisqu'elle vise à sensibiliser toutes les générations, avec notamment des interventions dans les écoles et les collèges.

LES OBJECTIFS ET LES ENJEUX

Les objectifs

- Entretenir et approfondir le lien entre les citoyens et les services qui concourent à leur sécurité ;
- Mettre en lumière les actions du quotidien des acteurs de la sécurité ainsi que celles des partenaires de l'Etat en matière de sécurité, à l'image des collectivités territoriales ou des associations de protections civiles et de leurs nombreux bénévoles ;
- Aider chacun à se prémunir des dangers de la vie quotidienne (délinquance, cybercriminalité, accidents de la route ou domestiques...) et à bien réagir lors des situations exceptionnelles (attentats, inondations, incendies...) en adoptant les bons réflexes et les gestes qui sauvent.

Cette année, l'accent sera mis sur l'engagement des citoyens, en particulier chez les sapeurs pompiers, sur l'action des forces de sécurité dans le domaine de la sécurité du quotidien et sur la résilience des populations face aux situations de crise.

Les enjeux

Pour les services : mieux connaître les attentes des citoyens, illustrer et partager avec ceux-ci leur engagement quotidien.

Pour les citoyens : mieux connaître les acteurs locaux de la sécurité, comprendre les missions et le travail des forces de sécurité intérieure

LE PROGRAMME

Jeudi 3 octobre 2019

De 16h - 22h : Portes ouvertes du Palais de justice de Grenoble. Présentation de moyens et contact avec la population (PGHM, PSPG, BTA, Contact, CICN) par la Gendarmerie de l'Isère.

Mardi 8 octobre 2019

Toute la journée : organisation d'une Journée sécurité routière des seniors au sein du local MAIF de Seyssinet par la Compagnie de gendarmerie de Meylan.

Mercredi 9 octobre 2019

De 10h à 12h : Sensibilisation aux gestes qui sauvent et présentation de l'engagement sapeur-pompier volontaire par le SDIS de l'Isère. Manœuvre incendie à l'UGA – Bibliothèque J. Fourier.

De 10h à 18h : Présentation de la police connectée ainsi que des dangers du numérique lors du « salon des seniors » à la salle des fêtes de Vienne.

De 10h à 18h : présentation, au centre commercial « Grand'Place » à Grenoble, de :

- **La Police technique et scientifique** :
 - gestion de scènes de crime avec l'application « Crim'In » de NEO.
 - ateliers de relevés d'empreintes.
- **La Police numérique** :
 - présentation des nouveaux outils et matériels : caméra piéton, NEO, pré-plainte en ligne, plateformes de signalement (violences).

- sensibilisation aux risques d'internet : cybercriminalité, escroquerie, incitation à la haine, signalement des contenus.
- recrutement et carrière au sein de la police nationale.
- La Sécurité du quotidien :
 - présentation de la sécurité du quotidien : groupes de partenariat opérationnels (GPO), les dispositifs adaptés aux réalités locales, les quartiers de reconquête républicaine (QRR), le continuum de sécurité, la participation citoyenne.
 - conseils contre les risques du quotidien : l'opération tranquillité vacances, les vols par ruse, la sécurité routière.
 - prévention en milieu scolaire : conduites addictives, lutte contre le racket et les violences, le centre de loisirs des jeunes.

Jeudi 10 octobre 2019

De 10h à 18h : présentation, au centre commercial « Grand'Place » à Grenoble, de :

- La Police numérique :
 - présentation des nouveaux outils et matériels : caméra piéton, NEO, pré-plainte en ligne, plateformes de signalement (violences).
 - sensibilisation aux risques d'internet : cybercriminalité, escroquerie, incitation à la haine, signalement des contenus.
 - recrutement et carrière au sein de la police nationale.
- La Sécurité du quotidien :
 - présentation de la sécurité du quotidien : groupes de partenariat opérationnels (GPO), les dispositifs adaptés aux réalités locales, les quartiers de reconquête républicaine (QRR), le continuum de sécurité, la participation citoyenne.
 - conseils contre les risques du quotidien : l'opération tranquillité vacances, les vols par ruse, la sécurité routière.
 - prévention en milieu scolaire : conduites addictives, lutte contre le racket et les violences, le centre de loisirs des jeunes.

De 14h30 à 17h30 : Stand, au sein du Hall Grenette (Bourgoin-Jailleu), concernant la police technique et scientifique en présentant une scène de crime. La police municipale et les sapeurs pompiers assureront également des démonstrations en gestes techniques d'intervention (PM) et premiers secours.

De 14h30 à 16h30 : Manœuvre conjointe police nationale et police municipale prévention routière 2 roues au Hall Grenette à Bourgoin-Jallieu.

L'après-midi : Accueil des élèves du collège Lucie Aubrac à la caserne de Saint-Martin d'Hères.

Vendredi 11 octobre 2019

De 08h à 12h : animation d'un stand, place du marché à Voiron, concernant la police connectée, en association avec la police municipale.

De 9h à 12h : Action de sensibilisation « protéger, alerter, secourir » et manœuvre de secours avec un deux-roues au collège Olympique par le SDIS de l'Isère.

De 10 à 18h : présentation, au centre commercial « Grand'Place » à Grenoble, de :

- **La Police technique et scientifique** :
 - gestion de scènes de crime avec l'application « Crim'In » de NEO.
 - ateliers de relevés d'empreintes.

- **La Police numérique**
 - présentation des nouveaux outils et matériels : caméra piéton, NEO, pré-plainte en ligne, plateformes de signalement (violences).
 - sensibilisation aux risques d'internet : cybercriminalité, escroquerie, incitation à la haine, signalement des contenus.
 - recrutement et carrière au sein de la police nationale.

- **La Sécurité du quotidien**
 - présentation de la sécurité du quotidien : groupes de partenariat opérationnels (GPO), les dispositifs adaptés aux réalités locales, les quartiers de reconquête républicaine (QRR), le continuum de sécurité, la participation citoyenne.
 - conseils contre les risques du quotidien : l'opération tranquillité vacances, les vols par ruse, la sécurité routière.
 - prévention en milieu scolaire : conduites addictives, lutte contre le racket et les violences, le centre de loisirs des jeunes.

De 13h à 14h30 : A destination des agents de la préfecture et des sous-préfectures, conférence « film-débat » sur la base du long métrage de Coline SERREAU, *Tout est permis*. Cet événement se déroulera dans les salons. Après 45 min de visionnage, un débat de 45min sera animé par le bureau de la sécurité routière, un IDSR, un gendarme et un policier pour déconstruire les clichés communément véhiculés en la matière.

Samedi 12 octobre 2019

9h à 18h : Discussion autour du sujet du harcèlement devant des classes de 6ème du collège VILLEFONTAINE, situé en Quartier Reconquête Républicaine, par la Brigade de Prévention de Délinquance Juvénile d'Isle d'Abeau.

BILAN 2018

En 2018, les Rencontres de la Sécurité ont eu lieu du 10 au 13 octobre.

Les temps forts de ces journées ont été :

- La signature du protocole tripartite d'intervention contre l'agression des sapeurs-pompiers : SDIS – gendarmerie nationale- police nationale ;
- Une conférence sur le secours en montagne ;
- Une conférence sur la sécurité routière à destination des seniors en partenariat avec le Centre communal d'action sociale de Seyssinet ;
- Des actions démonstratives à destination des élèves de 3ème du lycée Ponsard et des élèves de terminale du lycée Saint-Charles
- La reconstitution d'une intervention des services de la police technique sur une scène de crime ;
- L'inauguration d'une fresque à l'Hôtel de Police de Grenoble ;
- Un stand conjoint Police de sécurité du quotidien / sapeurs-pompiers volontaires de Voiron